



Arrêté préfectoral n° 41-2023-09-15-00001
établissant la liste des candidats et de leurs remplaçants
en vue du 1^{er} tour de scrutin des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023

LE PREFET DE LOIR-ET-CHER

VU le code électoral, notamment son article R. 152 ;

VU le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU le décret du 13 juillet 2023 du président de la République portant nomination de M. Xavier PELLETIER en qualité de préfet de Loir-et-Cher ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de Loir-et-Cher ;

ARRÊTE

Article 1er : La liste des candidats et de leurs remplaçants, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée en vue du premier tour de scrutin des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023, est arrêtée ainsi qu'il suit :

Candidats	Remplaçants
Karine GLOANEC MAURIN	Vincent ROBIN
Chloé LE DOLÉDEC	Didier BRANDT
Nicolas ORGELET	Dominique BESSON SOUBOU
Bernard PILLEFER	Anne-Laure CHEVALIER
Marine BARDET	Michel CHASSIER
Catherine LHERITIER	Nicolas DEGUINE
Jean-Luc BRAULT	Béatrice ARRUGA
Hannan OTMANI	Grégory MAIGNAN
Christophe THORIN	Catherine BAUDOIN

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loir-et-Cher.

Blois, le **15 SEP. 2023**



Le Préfet,

Xavier PELLETIER